

Fiche FOCUS

Les téléprocédures

Créer un espace et adhérer aux service (Mode de création simplifié)

(accessible avec une adresse électronique / un mot de passe)



Dernière mise à jour : avril 2014

Sommaire

1. Présentation.
<u> </u>
1.2.A qui s'adresse cette procédure ?
1.3.Précision sur le champ de cette procédure
1.4.Étapes de la procédure.
1.5.Pré-requis.
2. 1ère étape : Inscription sur http://www.impots.gouv.fr
3. 2ème étape : Activation de l'espace
4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

1. Présentation

1.1. Objet de la fiche

Les usagers professionnels souhaitant utiliser les téléprocédures de l'administration fiscale peuvent bénéficier des services, soit en effectuant leurs démarches directement sur internet (mode de transmission EFI), soit par l'intermédiaire d'un partenaire qui transmet un fichier à l'administration fiscale (mode de transmission EDI).

L'usager souhaitant bénéficier par lui-même des services sur internet a le choix entre :

- le mode simplifié quand il intervient pour le compte de sa propre entreprise,
- le mode expert quand il représente une entreprise ou intervient pour plusieurs entreprises.

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des écrans pour la procédure en mode simplifié.

1.2. A qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse aux entreprises ne disposant d'aucun service en ligne. Dans le cas contraire, l'usager est invité à consulter la fiche relative aux demandes d'adhésion aux services.

1.3. Précision sur le champ de cette procédure

La création d'un espace en mode simplifié s'accompagne automatiquement d'une adhésion aux services en ligne.

1.4. Étapes de la procédure

Cette procédure implique 2 étapes :

- Inscription: vous identifiez votre entreprise par son SIREN, choisissez vos identifiants (adresse électronique et mot de passe) et renseignez les informations vous concernant.
 A l'issue de cette étape, le système vous informe qu'un courrier mentionnant un code d'activation vous parviendra par voie postale;
- Activation du compte : vous activez votre compte en saisissant le code d'activation qui vous a été adressé par courrier postal et en renseignant le compte bancaire de l'entreprise.
 A l'issue de cette étape, votre espace est créé et vos services sont immédiatement opérationnels.

1.5. Pré-requis

Vous devez être en possession d'une adresse électronique valide.

Le choix de l'adresse électronique (et du mot de passe associé) est à votre libre convenance; cependant, une adresse électronique ne peut être associée qu'à un seul espace.

¹ L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site impots.gouv.fr > Professionnels > 'Aide et informations utiles' dans la rubrique Téléprocédures

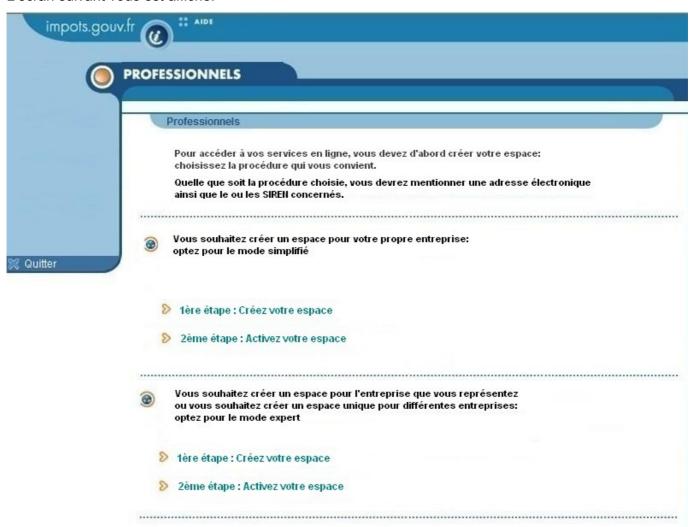
2. 1ère étape : Inscription sur http://www.impots.gouv.fr

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.



🔖 Cliquez sur le lien "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne "

L'écran suivant vous est affiché:



☼ Dans la rubrique "Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise: optez pour le mode simplifié", cliquez sur "1ère étape: Créez votre espace"

Indiquez le numéro SIREN de votre entreprise et validez pour afficher la raison sociale, puis remplissez les champs relatifs à l'adresse électronique/mot de passe et aux coordonnées.

La validation définitive ne sera possible qu'après avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'utilisation du service.

Adresse électronique : Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace. Confirmer votre adresse électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de	•
Adresse électronique : Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace. Confirmer votre adresse électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone)	•
(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	•
Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace. Confirmer votre adresse électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	•
Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace. Confirmer votre adresse électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	•
Confirmer votre adresse électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	•
électronique : Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est ∨otre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales *Champ obligatel	tres sont autorisés).
Mot de passe : (8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	€€ tres sont autorisés).
Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Répanse à la question de canfiance) (Téléphone) Conditions générales	tres sont autorisés).
(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	tres sont autorisés).
(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés). Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	tres sont autorisés).
Confirmer votre mot de passe : Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Répanse à la question de canfiance) (Téléphone) Conditions générales	tres sont autorisés).
Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
Coordonnées Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
Coordonnées Monsieur (Nam) (Prénam) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphane) Conditions générales	
Coordonnées Monsieur (Nam) (Prénam) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
Monsieur (Nom) (Prénom) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
(Nom) (Prénom) Quel est votre surnom? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
Quel est votre surnom ? (Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
(Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales *Champ obligatoi	nom)
(Question de confiance) (Réponse à la question de confiance) (Téléphone) Conditions générales	
(Téléphone) Conditions générales *Champ obligatoi	
Conditions générales *Champ obligatoi	à la question de confiance)
Conditions générales *Champ obligatoi	
Conditions générales *Champ obligatoi	
Lire les conditions générales	
	*Champ obligatoi
☑ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les	-

NB : Certaines informations vous sont demandées deux fois pour limiter les erreurs de saisie, car elles sont capitales pour l'accès à votre futur espace .

L'adresse électronique doit être valide et ne pas dépasser 100 caractères.

Le mot de passe doit être composé d'une série de chiffres et/ou de lettres, sans espace ni caractère accentué, et comporter 8 caractères au minimum et 20 caractères au maximum.

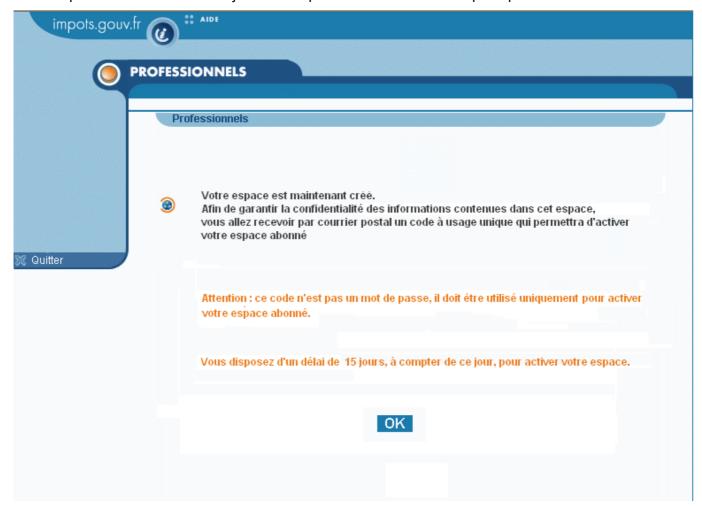
Si vous tentez de créer un espace avec une adresse électronique déjà associée à un espace la création sera bloquée

Dans ce cas, vous devez utiliser une autre adresse électronique ou vous connecter depuis l'espace déjà créé avec cette adresse électronique.

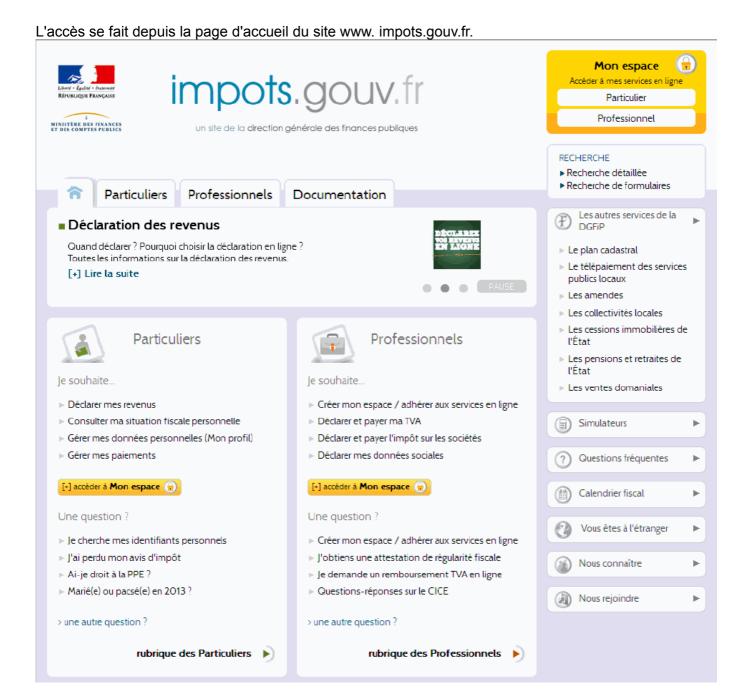
Une fois cet écran validé, un message vous informe que l'espace est créé mais que son activation nécessite la saisie d'un code.

Pour des raisons de sécurité, ce code vous sera envoyé par voie postale à l'adresse du siège social et à l'attention du représentant légal.

Vous disposerez d'un délai de 15 jours à compter de la création de l'espace pour activer ce dernier.

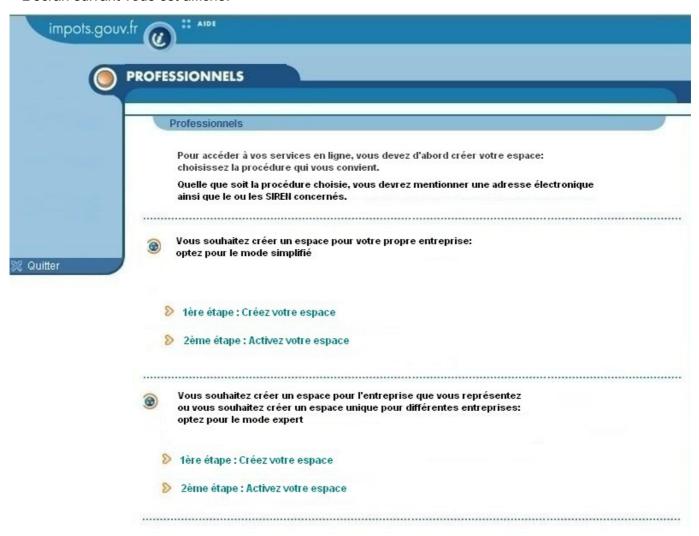


3. 2ème étape : Activation de l'espace

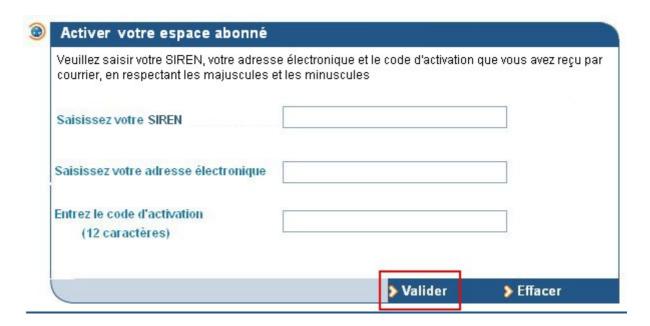


🔖 Cliquez sur le lien "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne "

L'écran suivant vous est affiché:



☼ Dans la rubrique "Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise: optez pour le mode simplifié", cliquez sur "2ème étape: Activez votre espace"



- **♥** Saisissez le SIREN de votre entreprise,
- Saisissez l'adresse électronique que vous avez choisie pour identifiant de votre espace
- Saisissez le code d'activation qui vous a été adressé par voie postale

Il ne s'agit pas ici de votre mot de passe, mais du code reçu par courrier et émanant du service des impôts des entreprises.

♦ Cliquez sur le bouton "Valider"

La page suivante implique de renseigner les données du compte bancaire de l'entreprise nécessaire au télépaiement des impôts.

Vous aurez ultérieurement la possibilité de le modifier ou de le compléter par d'autres comptes bancaires.



Cliquer sur "Valider"

Une page confirmant la fin de la création de votre espace abonné s'affiche :



Vous prenez connaissance de votre numéro d'abonné.

Votre inscription a été réalisée le 09 octobre 2013 sous le numéro 20132820000303. Ce numéro vous est personnel et doit le rester.

Sauvegarder ou imprimer votre confirmation d'inscription

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

DÉditer l'autorisation de prélèvement

Vos services en ligne

À partir de maintenant, vous pouvez déclarer, payer vos impôts et taxes et consulter votre compte fiscal.

Accédez à vos services en ligne

FIN de la procédure : votre espace abonné est désormais créé et vous avez accès à tous les services en ligne proposés par l'administration fiscale, à l'exception du service « Effectuer une démarche » qui est spécifique aux entreprises qui effectuent des demandes de remboursement de crédit de TVA dans les autres pays membres de l'Union Européenne. Pour ce service, une adhésion complémentaire en ligne sera nécessaire.

Il est recommandé de sauvegarder les informations récapitulatives de votre espace en cliquant sur "Sauvegarder ou imprimer votre confirmation d'inscription"; elles vous seront indispensables lors d'opérations particulières (oubli du mot de passe par exemple).

4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, <u>l'assistance aux usagers des téléprocédures</u> est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone (prix d'un appel local) via le n° 0 810 006 882.
- ✔ le formulaire électronique disponible depuis le site http://www.impots.gouv.fr > Professionnels > je contacte mon assistance informatique (rubrique Téléprocédures).